**EVALUATION INDEPENDANTE DES EFFETS PAUVRETE DU CPAP 2007-2011 ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LE PNUD**

# RESUME EXECUTIF

La grave crise politique, institutionnelle, économique et sociale que le pays a traversée durant la période 2007-2010 qui coïncide pratiquement avec le cycle de programmation 2007-2011 du PNUD n’a pas facilité l’exécution des activités inscrites dans le Plan d’action du programme de pays 2007-2011 (CPAP) du PNUD. Pour autant, des résultats significatifs ont été obtenus dans la réalisation des produits. Cependant, dans l’ensemble, le statut des indicateurs définis pour mesurer les progrès vers l’atteinte des effets ne confirme pas toujours les acquis.

Ainsi, en 2010, le statut de tous les indicateurs servant à mesurer les progrès vers l’atteinte de l’effet UNDAF sont en deçà des objectifs retenus. En ce qui concerne l’incidence de la pauvreté, elle est estimée à environ 55% en 2010 selon le DSRP 2011-2012 alors que la cible visée par l’UNDAF est 49,7%. La profondeur de la pauvreté a atteint 18,2% en 2010 contre une prévision de 17,4%. Il est peu probable, pour ne pas dire impossible, qu’à fin 2011, on ait enregistré un recul significatif de la ligne de pauvreté. Cette mauvaise performance dans la lutte contre la pauvreté est due essentiellement à la faible capacité du pays en matière de création de richesses sur la période 2007-2010 et ce, malgré les progrès importants réalisés dans la mise en œuvre des programmes et projets du Système des Nations Unies.

Quant au taux de croissance, il a été tiré par le bas entre 2007 et 2010 et connait de ce fait une évolution négative passant de -1,4% en 2007 à -1,2% en 2010 contre un objectif de 1,9%. Pour ce qui est du revenu par tête d’habitant, il ne s’est pas amélioré ; les informations fournies par le cadrage macroéconomique indiquent plutôt qu’il a diminué entre 2008 et 2010 passant respectivement de 407 USD à 375,3 USD. Ce résultat est largement en deçà des 482,5 USD visés par l’UNDAF à fin 2011.

Les progrès vers l’atteinte de l’effet 1 de programme de pays à savoir : « **les politiques économiques et sociales sont réformées et une planification stratégique est appliquée pour l’atteinte des OMD »** sont beaucoup plus évidents. En effet, on peut noter qu’en 2010, il existe déjà 9 politiques sectorielles revues et alignées sur les OMD contre 8 politiques assignées par l’UNDAF entre 2007 et 2011. La politique nationale de jeunesse a été élaborée quoi qu’elle n’ait pas été planifiée. Dans le cadre de l’indicateur « **planification basée sur une base de données actualisée et désagrégée par sexe et région »,** deux enquêtes sur trois (l’ELEP et l’étude sur la cartographie du RGHP) sont réalisées. On est fondé de dire qu’il est possible d’atteindre, à fin 2011, l’objectif de trois études sur la pauvreté. Par rapport à l’indicateur « **nombre de Rapports de suivi et évaluation de programmes de réduction de pauvreté produits »,** la cible visée est de réaliser un rapport national sur les OMD tous les deux ans entre 2007 et 2011. A ce sujet, un premier rapport a été finalisé en 2009 ; mais il sera difficile d’atteindre l’objectif visé en raison de l’absence de données nouvelles sur lesquelles doivent reposer un troisième rapport sur les OMD. L’indicateur visé par le « **DSRP2 élaboré et validé avec une large participation des populations bénéficiaires »** est atteint grâce à la contribution du   SNU, en général, et le PNUD, en particulier.

Les progrès vers l’atteinte de l’effet 2 de programme de pays à savoir : **« les capacités productives et les revenus sont augmentés notamment pour les populations rurales, les femmes et les jeunes dans les régions pauvres ou sinistrées de concentration du SNU »** sont faibles. Lesdonnées de l’ELEP montrent que le ratio entre le revenu net moyen des femmes et celui des hommes est de 52% en 2007 contre 48% en 2002, soit un accroissement de 4 points en cinq (5) ans, ce qui semble être un exploit. Mais, ce progrès n’a pas été suffisant pour réaliser l’objectif visé en 2010 qui est de 60%. L’écart entre prévision et réalisation est de 8 points, ce qui indique l’importance des efforts à fournir pour réduire l’inégalité entre les femmes et les hommes en termes de revenu, si on veut lutter efficacement contre la pauvreté.S’agissant de l’indicateur **« taux de chômage urbain des jeunes de 15-25 ans par sexe », son évaluation** est difficile dans la mesure où les rapports d’enquête (EIBEP et ELEP) ne donnent pas le taux de chômage des jeunes de 15-29 ans par région y compris donc pour la ville de Conakry. Cependant, dans l’ensemble des centres urbains, le taux de chômage est passé de 10,9% en 2002 à 3,2% en 2007. Pour ce qui est de la proportion des personnes non occupées, les données de l’EIBEP et de l’ELEP, révèlent qu’elle est passée de 86% (2002) à 57,2% (2007) dans les centres urbains, soit un taux moyen de réduction de -5,76 points par an. A ce rythme, dans les centres urbains, la proportion des personnes non occupées serait de 17,28% en 2010, ce qui est une indication du taux de chômage. En somme, bien qu’on ne dispose pas de données fiables pour calculer le taux de chômage à Conakry, on peut raisonnablement penser que l’objectif visé par le PNUD, qui est de moins de 15% en 2010 pour les jeunes de 15-25 ans, n’a pas été atteint au regard de l’évolution récente de la proportion des personnes non occupées. S’agissant de l’indicateur relatif au « **nombre de producteurs ruraux encadrés et bénéficiant de crédits »,** il faut dire que la cible de  15 000 producteurs bénéficiaires est largement atteinte.

L’atteinte des effets de programme de pays est imputable à la réalisation de 12 produits pour lesquels des résultats conséquents ont été enregistrés. Au titre de l’effet 1 de programme de pays, on mentionnera la revue et l’alignement de 9 politiques sectorielles revues **et** alignées sur les OMD : il s’agit de la Politique nationale de développement agricole-Vision 2015 ; de la Politique nationale d’alphabétisation et d’éducation non formelle ; de la Politique nationale de l’Habitat (Version Habitat 2021) ; de la Politique et stratégie nationales de développement des TIC ; de la Lettre de politique de développement de la pêche et de l’aquaculture ; de la Politique nationale de promotion du genre ; de la Politique nationale de l’emploi jeune ; de la Politique nationale de l’Environnement ; de la Politique nationale de promotion du secteur privé. A ces 9 politiques sectorielles planifiées dans le CPAP, il faut ajouter la politique nationale de la jeunesse (2010)

Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (2007-2010), bâti autour des OMD avec une large participation des populations, a été élaboré avec l’accompagnement du PNUD dès le lancement du processus à travers un appui technique dans le cadre du cycle de programme 2002-2006.

Grâce à un travail de suivi effectué par les responsables du programme de pauvreté/PNUD et du projet ALP/GDO et l’effort déployé pour la mise à disposition de ressources financières importantes, le document sur l’enquête internationale CIVICUS est finalisé par la société civile. Par ailleurs, le premier rapport alternatif économique et social de la société civile est achevé et deux ateliers ont permis à 70 membres des OSC de bénéficier d’une formation en suivi-évaluation des projets de développement. L’objectif visé était la formation de 100 membres des OSC.

Le plaidoyer pour la prise en compte du DHD dans les politiques et stratégies de développement est assuré, avec la publication et la dissémination du rapport mondial sur le développement humain 2007 (RMDH) consacré au changement climatique, l’élaboration et la validation du 3ème rapport national de suivi des OMD, la vulgarisation du RMDH 2008, la pré-validation du dernier RNDH en cours de finalisation sur la cohésion sociale.

Grâce à la valorisation de l’expertise nationale (recrutement d’un macro-économiste, spécialiste des questions de planification stratégique axée sur l’atteinte des OMD et d’un statisticien), le renforcement des capacités de fonctionnement des Cellules techniques régionales de suivi-évaluation (CTRS), la disponibilité de la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) qui dresse un diagnostic complet de l’état du système statistique, de l’étude diagnostique et l’évaluation des coûts et des contraintes pour l’atteinte des OMD à l’horizon 2015 et de l’Enquête légère sur l’évaluation de la pauvreté (ELEP ou QUIBB2), le SP/SRP dispose de moyens et d’outils pour un meilleur suivi de la stratégie de réduction de la pauvreté. Le QUIBB2 élaboré en 2007 permet de réactualiser les informations sur le chômage et l'emploi des jeunes selon le sexe, la région naturelle, la région administrative et le niveau de vie.

En ce qui concerne le produit qui consiste à conduire une expérience pilote de régionalisation des OMD dans la région de la Guinée Forestière à travers l’émergence de ‘’Villages du Millénaire’’, on notera que le Programme conjoint pour la relance des dynamiques locales de développement économique et social en Guinée Forestière’’ (PC-GF) en est un des résultats le plus significatif parce qu’il touche à la sécurité alimentaire, la riposte à l’épidémie du VIH/SIDA, l’amélioration de la gouvernance locale, et de la gestion des services sociaux de base.

La réalisation d’un Document de prospective ‘’Guinée, Vision 2035’’ qui intègre les OMD n’a pas connu d’avancée. Seuls les termes de référence (TDR) sont élaborés et transmis au PNUD.

S’agissant des produits relatifs à l’effet 2 de programme de pays, il est à relever, également, des résultats non négligeables. Le document de programme sur l’emploi des jeunes (PEJ) est désormais disponible après sa validation et son adoption par le Gouvernement. Sa mise en œuvre a permis la création du Fonds national d’insertion des jeunes (FONIJ) et le recrutement de plus de 20 000 jeunes diplômés au cours des 3 dernières années dans la Fonction Publique. D’autres résultats importants sont engrangés notamment la formation de 200 jeunes entrepreneurs potentiels de Kankan et N’Zérékoré en « Créer son Entreprise » (CREE) et en « Gérer Mieux son Entreprise » (GERME) grâce à l’encadrement de 3AE ; la formation et le déploiement de 200 jeunes diplômés en chômage et sans expérience professionnelle dans 13 Communes urbaines et 37 collectivités rurales du pays. Il y a aussi, le placement de 1000 jeunes des quartiers pauvres de Conakry dans des ateliers auprès de maîtres-artisans dans le cadre du Projet « Vivres Contre Apprentissage » (VCA)  financé par le PAM, le PNUD et le Gouvernement avec l’assistance technique de l’OIC supervisé par la FONIJ. Dans le même registre de formation qualifiante, il faut mentionner celles octroyées à 367 étudiants et étudiantes du Centre de formation en Tourisme et Hôtellerie (CENFOTH) à Kakimbo dans la Commune de Ratoma, et à 20 jeunes filles monoparentales de la Commune de Matoto aux techniques de teinture moderne grâce à un financement accordé à l’ONG AAMMES Guinée. La 3ème édition du SADE a connu l’enregistrement de 1391 candidats présélectionnés et la participation d’une vingtaine de Sociétés et d’Institutions universitaires et de micro finance. Dans l’esprit de promouvoir l’approche HIMO, le PNUD a réalisé, en collaboration avec l’AGETIPE, la construction du marché de Sonfonia-Centre avec une main d’œuvre essentiellement jeune.

Privilégiant une stratégie d’intervention fondée, d’une part, sur la participation, le partenariat dans l’exécution des activités notamment avec le PREP appuyé par l’UNOPS-Dakar et des ONG locales structurées en Cellules d’Appui Conseil (CAC) et, d’autre part, sur le renforcement des capacités des acteurs et le suivi et évaluation des activités, le Programme de plateformes multifonctionnelles (PTF) est parvenu à des résultats tangibles en termes de transfert de capacités et de lutte contre la pauvreté, en particulier, la pauvreté féminine. Les Plateformes se sont avérées être des outils agissants de lutte contre la pauvreté notamment la pauvreté féminine dans les régions d’intervention du Projet à savoir, la Haute Guinée et la Basse Guinée. En effet, avec les recettes générées de leur exploitation, les femmes ont développé des activités génératrices de revenus (AGR) telles que le commerce des produits locaux, le maraichage et la culture de l’arachide grâce aux crédits internes accordés aux membres des groupements.

Avec le « programme conjoint Démobilisation-Désarmement-Réinsertion » (DDR) l2.290 réfugiés ont pu mener des activités agricoles génératrices de revenus dans le cadre de leur intégration locale (498 ha de riziculture de coteaux et 100 ha de bas fonds). Avec la formation et la réinsertion de 300 ex-volontaires (200 à Macenta, 100 à Gueckédou), un cadre d’insertion économique et sociale des jeunes volontaires nationaux a été mis en place et est opérationnel. Toujours en ligne avec le programme conjoint DDR, 500 femmes et filles en situation difficile ont été formées et réinsérées dans des métiers.

Les résultats atteints dans le cadre de l’appui à la micro finance (7448 bénéficiaires) ont été rendus possibles grâce au renforcement des capacités opérationnelles et institutionnelles des Institutions de micro finance en vue de leur permettre de contribuer à la lutte contre la pauvreté féminine et les inégalités de genre par l’accroissement du niveau d’accès au crédit formel. Ils prolongent et consolident les premiers résultats enregistrés au titre du cycle de programmation 2002-2006 grâce aux fonds mis à disposition de Yétè Mali au profit des femmes étalagistes de Conakry et de ADRA/PADRAS pour les femmes des groupements de Siguiri.

La bonne gestion des fonds distribués et l’utilisation correcte des équipements et autres matériels agricoles ont produit des résultats au caractère à la fois économique et social qui ont contribué à changer « quelque chose » dans la vie de ces personnes, principalement les femmes, en termes d’amélioration des rendements de leurs activités, d’accès à certains services sociaux de base (couverture sanitaire, prise en charge de la scolarité des enfants, autosuffisance alimentaire) et d’harmonie dans les familles. Il est à noter, par ailleurs, une progression dans l’autonomisation des femmes qui se libèrent de plus en plus de tâches pénibles notamment dans les mines d’or.

Rejoignant ainsi les préoccupations du DSRP qui lui consacre une analyse approfondie, le PNUD, à travers tous ses projets et programmes, accorde des appuis substantiels à la promotion du genre. L’objectif visé, est de permettre aux femmes d’accéder à l’emploi et au revenu pour améliorer leurs conditions d’existence et se sortir ainsi de leur état de pauvreté. Cette contribution financière est particulièrement visible dans le domaine des micros crédits alloués aux femmes dans la Préfecture de Siguiri et à Conakry et qui sont des outils efficaces d’amélioration de leur bien-être. En effet, sur la période 2008-2010, ce sont au total 7448 femmes organisées dans des groupements de production à Siguiri et à Conakry qui ont bénéficié de crédits à travers CPECG Yétè Mali et l’ONG RAFOC Guinée. Au titre du créditFONIKE, on note que la clientèle féminine a largement dépassé les 30% requis parson manuel de procédure; ce qui montre l’attention particulière prêtée à la clientèle féminine.

En matière de renforcement de capacités techniques et professionnelles, l’appui du PNUD a donné lieu à la formation et à la réinsertion de plus de 500 femmes et filles dans des corps de métiers dans le cadre du programme-conjoint en Guinée Forestière. Dans la même région, 8926 femmes ont été outillées et équipées en matériels agricoles à travers les Unions de producteurs. Le Programme plate forme multifonctionnelle a assuré, de son côté, la formation en gestion, exploitation et suivi pour 50 Comités féminins de gestion. On retiendra également la formation en CREE et GERME de 20 femmes entrepreneurs comme une initiative de promotion du genre.

Ces quelques exemples, parmi tant d’autres, illustrent parfaitement l’engagement du PNUD et des autres Agences du SNU en faveur de la promotion du genre. L’option n’est pas une simple vue de l’esprit mais bien la manifestation de la conviction que la femme doit être au cœur de la lutte pour le développement et contre la pauvreté. Pour cela, il est essentiel qu’elle soit placée dans des conditions qui lui permettent d’assumer pleinement ses responsabilités de porteuse de développement.

**Leçons apprises et enseignements tirés**

Au nombre des nombreux leçons apprises et enseignements tirés de la mise en œuvre des projets et programmes du domaine « OMD et pauvreté », on peut retenir :

* le niveau de réalisation des projets et programmes est fortement influencé par les difficultés de mobilisation et de mise à disposition dans les délais des fonds de contrepartie du Gouvernement ;
* la faiblesse des capacités des partenaires locaux et des services techniques à planifier et à mettre en œuvre dans les délais les activités ainsi que les retards enregistrés dans la justification des dépenses entravent l’efficacité de la mise en œuvre et l’internalisation sur le terrain ;
* La faiblesse des ressources humaines et matérielles du SP/SRP ne lui permet pas d’assumer sa mission de suivi de la mise en œuvre de la SRP ;
* le développement d’un partenariat entre les projets et programmes avec les ONG spécialisées pour la promotion des plateformes multifonctionnelles et du microcrédit sont essentiels et contribuent de manière efficace à la lutte contre la pauvreté rurale et féminine;
* Les arrangements institutionnels et la démarche partenariale : l’ancrage des programmes et projets au niveau des directions nationales pérennes constitue un atout majeur vers la pérennité des interventions ;
* La mise en œuvre de programmes communs en zone de concentration du SNU est une best practise.
* le processus d’élaboration et de mise en œuvre basés sur le partenariat novateur entre les Agences du SNU, l’Etat et les acteurs locaux pour la régionalisation des OMD en Guinée Forestière, est une expérience qui conduit vers la réalisation des OMD et mérite d’être répliquée après capitalisation dans d’autres régions;
* Les initiatives pilotes de promotion de l’emploi des jeunes ont donné la preuve de leur efficacité, la création du Fonds national pour l’Emploi des Jeunes et le recrutement de dizaines de milliers de jeunes dans la Fonction Publique constituant des pas importants dans la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité ;